

SOMMAIRE

PAGE 1

♦ Cérémonie d'ouverture de la 9^{ème} rencontre Etat/Secteur Privé

♦ Dons en faveur des sinistrés: Attention aux redressements fiscaux

PAGE 2

♦ Des mesures en faveur des sinistrés économiques?

♦ Des contrats d'objectifs qui font peur

♦ Visite du Directeur Général du Travail au Patronat

PAGE 3

♦ Premier Colloque africain sur le travail décent à Ouagadougou

♦ Visite de travail d'une délégation du BIT

♦ Doing Business 2010: le Burkina peut mieux faire

PAGE 4

♦ Rencontres sectorielles 2009

♦ Initiation à la lecture des statistiques de prix

PAGE 5

♦ Effet des APE sur les marchés du travail en Afrique de l'Ouest

♦ Classement 2008-2009 du PNUD

Ouverture de la 9^{ème} rencontre Gouvernement/ Secteur privé



La 9^{ème} rencontre Gouvernement/ Secteur Privé s'est ouverte à Bobo-Dioulasso le lundi 28 septembre 2009 au ciné SANYON sous la présidence du Premier Ministre Tertius ZONGO.

La cérémonie officielle d'ouverture a été marquée par trois allocutions prononcées respectivement par Madame Alizèta OUEDRAOGO, Vice-présidente de la Chambre de Commerce, Monsieur le Gouverneur de la Région des hauts-bassins et son Excellence Monsieur le Premier Ministre Tertius ZONGO.

Madame Alizèta OUEDRAOGO, qui s'exprimait au nom du Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso a souhaité la bienvenue au Premier Ministre

et à sa délégation, puis a salué l'effort consenti par le gouvernement pour faire du Burkina Faso un pôle d'attraction des investisseurs. Poursuivant, elle a réitéré l'engagement du secteur privé à jouer pleinement le rôle qui lui

revient pour un développement durable du pays.

Elle a aussi énuméré des préoccupations récurrentes du secteur privé qui n'ont pas encore trouvé des solutions et a clos son propos en remerciant les entreprises qui ont bien voulu associer leur image à la rencontre.

A la suite de Mme OUEDRAOGO, le Gouverneur de la Région des Hauts -Bassins a souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants et à la délégation gouvernementale dans la ville de Sya. Ensuite, il a exprimé sa reconnaissance au Gouvernement pour le choix de Bobo -Dioulasso d'abriter cette rencontre. Pour finir il a réitéré l'engagement de toutes les forces vives de la région à accompagner le gouvernement

pour que Bobo -Dioulasso retrouve son lustre d'antan.

Le Premier Ministre a dans son discours d'ouverture, exprimé sa reconnaissance aux autorités administratives de la Région des Hauts bassins pour tous les efforts déployés chaque année pour rendre agréable les rencontres Gouverne-



ment /Secteur privé.

Ensuite, il s'est réjoui du progrès du Burkina Faso dans le classement du rapport Doing Business 2010, puis a réaffirmé la volonté du gouvernement à poursuivre ses efforts d'amélioration du climat des affaires.

Poursuivant, il a invité le secteur privé à plus de civisme fiscal et l'a rassuré que son gouvernement poursuivra ses efforts pour simplifier davantage le système fiscal, puis a déclaré ouverte la 9^{ème} rencontre Gouvernement/ Secteur Privé.

Dons en faveur des sinistrés: Attention aux redressements fiscaux!!!

Depuis les inondations du 1^{er} septembre 2009, nombreuses sont les entreprises qui ont spontanément répondu à l'appel à la solidarité nationale lancé par Son Excellence Monsieur le Président du Faso, à travers des dons en nature ou en espèces.



Cependant, il est bon de

savoir que la valeur de ces dons ne seront pas déductibles des charges au-delà des 0,1% du chiffre d'affaire prévu par la loi.

Le Premier Ministre l'a d'ailleurs réaffirmé lors de la rencontre Gouvernement /Secteur privé tenue à Bobo-Dioulasso le 28 septembre 2009.

A bon entendeur salut!

Des mesures en faveur des sinistrés économiques?



La traditionnelle rencontre Gouvernement/ Secteur Privé a eu lieu comme vous le savez le 28 septembre 2009 à Bobo-Dioulasso. Cadre institué depuis 2001,

pour échanger autour des préoccupations du secteur privé, cette 9^{ème} édition a été l'occasion pour le Premier Ministre Tertius ZONGO de s'entretenir dans un franc-parler avec les opérateurs économiques. Avant qu'il ne donne la parole aux membres de son Gouvernement pour répondre aux préoccupations soulevées par le secteur privé, le Premier Ministre a reconnu la pertinence des problèmes évoqués, mais a souligné que tous ne pourront pas trouver de réponses à la sortie de la rencontre. Les préoccupations du secteur privé relatives à la fiscalité, n'ont pas été abordées. Pour le Premier Ministre beaucoup de ces préoccupations trouveront satisfaction à

travers la réforme fiscale en cours qui sera finalisée en 2010.

Les sinistrés économiques n'ont pas été oubliés par son Excellence. Le Premier Ministre après avoir exprimé sa compassion à leur endroit a laissé entendre que des mesures pourraient être prises en leur faveur, mais cela ne se ferait qu'au cas par cas.

Concernant la dette intérieure de l'Etat, il a annoncé que cette préoccupation était au cœur des priorités de son Gouvernement et que dans le budget 2010, une part belle sera faite à l'apurement des arriérés.

On ne peut que saluer de telles mesures dans ce contexte où bons nombres d'entreprises font face à des tensions de trésorerie.

Rencontre préparatoire aux rencontres sectorielles: Des contrats d'objectifs qui font peur

En prélude aux rencontres sectorielles qui allaient se tenir du 10 au 17 septembre 2009, à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Ouagadougou, le Patronat a organisé une rencontre de concertation préparatoire avec les groupements professionnels.

En rappel les rencontres sectorielles ont été instituées depuis l'année dernière et permettent de réunir par secteur d'activité les principaux acteurs pour discuter des préoccupations des entreprises. Elles se tiennent à l'approche de la rencontre

annuelle Gouvernement/secteur privé et constituent des cadres idéaux pour aborder de manières plus profondes les questions entravant le développement du secteur privé.

C'est donc fort de l'importance de ces rencontres que le CNPB a estimé nécessaire d'initier cette concertation.

En dépit du retard dans la transmission des documents de rencontres que les participants ont vivement regretté, il est ressorti que la plupart des groupements professionnels n'ont pas été approchés par les consultants chargés de l'élaboration de l'étude sur les préoccupations du

secteur privé et des contrats d'objectifs.

Alors que les TDR des contrats d'objectifs prévoyaient expressément cette consultation.

Il en résulte que l'idée des contrats d'objectifs était mal perçue, du moment où les engagements qu'ils reprennent sont déjà prescrits et régis par des textes et que le non respect expose le contrevenant à des sanctions prévues par la loi.

Au regard de ce qui précède, certains participants ont souhaité que les contrats d'objectifs soient simplement retirés des débats à Bobo-Dioulasso.

Visite du Directeur Général du Travail au Patronat

Le jeudi 30 juillet 2009 à 11 heures, le 1^{er} Vice-Président du Conseil National du Patronat Burkinabè a reçu en visite de travail le Directeur Général du Travail, Monsieur SAWADO K Célestin accompagné pour la circonstance de Monsieur OUEDRAOGO Joachim, Directeur des Relations Professionnelles et de la Promotion du Dialogue Social. Cette visite s'inscrivait dans le cadre des rencontres de concertation initiées par le Ministère du travail avec les partenaires sociaux en vue de discuter de la perspective de la révision de la Convention Collective Interprofessionnelle (CCI) de 1974 afin de l'adapter aux grandes

évolutions du Code du Travail et à la nouvelle configuration du monde des affaires.

A cet effet, la délégation ministérielle ambitionnait de définir avec le Patronat, les modalités d'un projet de Convention Collective Interprofessionnelle, largement inspiré du Code du Travail et qui sera soumis à l'appréciation des partenaires sociaux.

Une démarche saluée à sa juste valeur par le 1^{er} Vice-Président du CNPB Monsieur Birahima NACOULMA qui par la même occasion a souligné la nécessité que l'accent soit davantage mis sur la révision et l'élaboration de conventions collectives sectorielles.

Cette seconde démarche était d'autant plus justifiée qu'elle permettra d'apporter des solutions aux préoccupations spécifiques à

chaque secteur d'activité, de préserver la dynamique de concertation entamée entre Employeurs et Travailleurs et de garantir le dialogue et la paix sociale.

Cette vision a du reste été partagée par les deux parties dans la mesure où elle devrait aboutir à terme à la signature d'une Convention Collective Interprofessionnelle qui tienne compte des spécificités de chaque secteur d'activité.

A ce titre, la rencontre a traduit la vitalité du Dialogue Social au Burkina Faso et a témoigné une fois de plus de la capacité des Partenaires Sociaux à faire un pas dans la recherche du consensus nécessaire à la promotion du monde du travail.



Premier colloque africain sur le travail décent à Ouagadougou

Le Pacte Mondial pour l'Emploi signé en juin dernier à la conférence de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), préconise un ensemble de mesures que les pays devront adapter à leurs réalités, devant leur permettre d'atténuer les effets de la crise économique sur l'emploi.

Dans cette perspective, Ouagadougou abritera très prochainement les 1 et 2 décembre 2009, le 1er Colloque africain sur le travail décent sur le thème " Répondre ensemble aux implications de la crise financière et économique sur les populations africaines".

Les objectifs de ce Colloque sont entre autres:

- D'évaluer les conséquences de la crise financière mondiale sur les économies africaines et le monde du travail;

- D'échanger des expériences, d'améliorer le partage des connaissances et stimuler des activités régionales, sous régionales ainsi que des initiatives nationales et des programmes pilotes ;

- De débattre des implications de la crise pour la mise en œuvre de l'Agenda du travail décent en Afrique à la lumière de la Déclaration de l'OIT de 2008 sur la justice sociale pour une mondialisation équitable.

Cette rencontre qui sera présidée par le Président du Faso verra la participation de nombreux de ses pairs africains et du Directeur Général du BIT, Monsieur

Juan SOMAVIA.

Le colloque sur le travail décent sera précédé



M. Juan SOMAVIA, DG du BIT

du 2^{ème} Forum des partenaires sociaux qui réunira les employeurs et les travailleurs du continent africain le 30 novembre 2009 sous le thème " Contribution du Dialogue social dans la mise en œuvre du pacte mondiale pour l'emploi."



Visite de travail d'une délégation du BIT au Patronat



M. Charles DAN

Le Mardi 22 septembre 2009 à 17 heures, le Conseil National du Patronat Burkinabé a reçu la visite d'une délégation de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), présente au Burkina Faso dans le cadre de l'organisation du Forum des partenaires sociaux et du Symposium africain sur le travail décent prévus pour se tenir à

Ouagadougou du 30 novembre au 02 décembre 2009.

Constituée de Monsieur Charles DAN, Directeur Régional pour l'Afrique de l'OIT, et de Monsieur François MURANGIRA, Directeur du Bureau sous-régional de l'OIT pour le Sahel, cette délégation était accompagnée pour la circonstance, de la Secrétaire Générale du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale (MTSS), Madame TRAORE Somkinda et du Directeur Général du Travail Monsieur SAWADOGO K Célestin.

Cette rencontre qui a connu la participation effective de plusieurs personnalités du monde des affaires burkinabé avait pour but de solliciter une forte implication des employeurs pour l'organisation des deux importantes rencontres que constituent le Forum des Partenaires sociaux et le Symposium africain sur le travail décent et de

créer les conditions d'une meilleure appro-



priation des objectifs du Pacte mondial pour l'emploi au plan national.

En outre, elle a été un cadre d'échanges fructueux sur plusieurs préoccupations majeures relatives aux effets de la crise financière internationale sur l'économie nationale, au renforcement des capacités des entreprises, à la disparité des législations nationales en matière transport routier et au poids de la dette intérieure.



Rapport Doing Business 2010 : le Burkina peut mieux

Le rapport Doing Business 2010 est tombé le 9 septembre 2009. Le Burkina peut se féliciter car, il a encore avancé dans le classement de 8 places. De la 155 place en 2009, il est passé à la 147^{ème} dans le classement 2010. Ce qui le place parmi les cinq (5) meilleurs réformateurs de l'Afrique subsaharienne. Cette performance traduit, les efforts du pays à améliorer le climat des investissements pour faire du secteur privé le levier de la croissance.

Si le classement général laisse entrevoir un progrès notable de notre Pays, l'analyse des performances par indicateurs fait ressortir de nombreux points de faiblesse qui, à la longue pourront affecter négativement notre classement.

Sur les dix indicateurs de Doing Business, le Burkina Faso n'a enregistré de progrès que pour deux indicateurs. Ce sont d'ailleurs les bonds spectaculaires réalisés au niveau de ces deux indicis (transfert de propriété, octroi de permis de construire) qui ont permis au pays de connaître une

progression dans le classement général.

Pour cinq autres indicateurs (protection des investisseurs, embauche de travailleurs, obtention de prêts, commerce transfrontalier, exécution des contrats), le Burkina Faso a régressé par rapport au classement 2009.

Cela doit interpeller nos autorités à persévérer dans leur effort d'assainissement de la pratique des affaires qui doit être permanent et dynamique car nous évoluons dans un monde de haute compétition qui s'opère entre entreprises et entre nations.

Rencontres sectorielles 2009



Du 10 au 17 septembre 2009 se sont tenues à la Chambre de Commerce et d'Industries du Burkina (CCI-BF), les rencontres sectorielles 2009.

L'objectif de ces rencontres était de permettre des discussions sectorielles avec les premiers responsables des Départements de l'Administration Publique, d'apporter des solutions aux problèmes que rencontrent les acteurs des secteurs concernés de sorte que la rencontre Etat / Secteur Privé de Bobo-Dioulasso ne soit consacrée qu'aux problèmes majeurs, nécessitant l'intervention de plusieurs Ministères.

L'innovation cette année a été sans doute l'élaboration de contrats d'objectifs de-

vant permettre la définition des tâches et des responsabilités aussi bien du Gouvernement que du secteur privé. Aussi, les consultants ont proposé pour chacun des secteurs des projets de contrats d'objectifs qui lieraient les deux acteurs.

Il s'agissait donc au cours de ces rencontres de passer en revue les préoccupations inhérentes à chaque secteur et aussi de recueillir la contribution du secteur privé en vue d'améliorer les contrats d'objectifs.

Cependant, il faut reconnaître que sur le plan de l'organisation de ces rencontres sectorielles, il y a eu des insuffisances.

Non seulement les documents de rencontre ont été transmis avec du retard aux différentes structures du secteur privé, mais aussi, il n'y a pas eu suffisamment de communication autour de la question des contrats d'objectifs avant la tenue de ces rencontres.

On aurait dit que les organisateurs ont été surpris par ces rencontres.

La conséquence est que ces rencontres n'ont pas connu l'engouement

et les chaudes discussions de l'année précédente entre les acteurs du secteur privé et les représentants de l'administration publique, discussions qui avaient permis de trouver des débuts de solutions à bons nombres de préoccupations.

En dépit de ces insuffisances, ces rencontres ont eu le mérite de clarifier l'esprit des



contrats d'objectifs pour lever les appréhensions que les uns et les autres avaient au départ.

Instruments devant instaurer une plus grande confiance entre l'Etat et le secteur privé, les consultants ont proposé qu'ils soient signés individuellement avec les entreprises qui le désirent et non avec les Organisations professionnelles.

Initiation à la lecture des statistiques de prix

Le Conseil National du Patronat Burkinabè (CNPB) a été convié à une session de formation sur les statistiques des prix.

Cette formation à l'endroit des utilisateurs de produits statistiques avait pour objectif de leur inculquer la culture statistique et de les initier à la



lecture des données sur les prix.

Le constat est que le système statistique national produit beaucoup de statistiques, mais ces données ne sont pas utilisées de façon optimale alors que les utilisateurs potentiels sont nombreux. C'est donc pour corriger cette insuffisance qui trouve en partie sa cause dans le manque de formation des utili-

sateurs de statistiques, que le Secrétariat Permanent du Conseil National de la Statistique avec l'appui de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) a initié un programme de formation en faveur des utilisateurs de produits statistiques.

La première phase de formation de ce programme porte sur les statistiques de prix et comporte cinq (05) sessions auxquelles le Patronat participera à travers trois représentants par session.

Deux sessions ont déjà été administrées et on retient qu'au Burkina Faso c'est l'INSD qui est l'organe officiel en matière d'information statistique.

En matière de statistiques de prix, il collecte les données sur les prix et calcule l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) qui est un indicateur du niveau d'évolution des prix entre deux périodes données. Cet indice est calculé de la même manière dans l'ensemble des pays de l'UEMOA.

Le calcul de l'IHPC est basé sur la

consommation des ménages, mesurée sur un échantillon de 1000 ménages dans la ville de Ouagadougou. Il est calculé mensuellement et permet d'attirer l'attention des utilisateurs sur le fait qu'un produit a subi des hausses ou des baisses de prix d'un mois à l'autre.

L'IHPC peut être utilisé pour indexer un salaire ou un contrat par exemple. Dans ce cas un réajustement du montant est effectué périodiquement en fonction de l'évolution des prix.

Il constitue donc un outil d'aide à la décision pour les pouvoirs publics, les médias, les partenaires sociaux.

Les informations sur les indices de prix sont publiées mensuellement par l'INSD sous forme de bulletin que l'on peut obtenir par abonnement ou sur le site de l'Institut. (www.insd.bf)

Compte tenu de l'importance de cette formation et du nombre limité de participants, le CNPB désignera prioritairement les membres employeurs de la Commission Mixte Paritaire de Négociation Salariale dans le Secteur Privé, pour participer aux sessions restantes.



CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT BURKINABÉ (CNPB)

1221 Avenue du Dr Kwamé N'Krumah
01 BP: 1482 Ouagadougou 01 Burkina Faso
Tél. : (+226)50 33 03 09
Fax: (+226) 50 33 03 08
Courriel: cnpb@fasonet.bf
Site Web: www.patronat.bf

L'union fait la force

Le Patronat.net

Le bimestriel d'information du Patronat burkinabè

Directeur de Publication

Philomène YAMEOGO

Rédacteurs

Ferdinand ZOUNGRANA
 Wenceslas BANCE

Conception et Mise en page

Wenceslas BANCE

Publication

Conseil National du Patronat Burkinabè

* *
 *

Effets des APE sur les marchés du travail en Afrique de l'Ouest

«Evaluer et gérer les effets des Accords de Partenariat Economique sur les marchés du travail en Afrique de l'Ouest », c'est le thème qui a réuni du 14 au 17 septembre 2009 à Dakar au Sénégal les mandants tripartites de sept (7) pays de l'espace CEDEAO dont le Burkina Faso.

Ce séminaire auquel le Conseil National du Patronat Burkinabé a pris part, avait pour objectif de sensibiliser et de développer les capacités analytiques des participants sur les implications des Accords de Partenariat Economique (APE) sur les politiques du marché du travail dans l'espace CEDEAO.

Quatre jours durant, les participants se sont davantage familiarisés avec les aspects juridiques et économiques des APE. En outre, ils ont pu examiner successivement la situation des marchés du travail de la région, la dimension sociale des APE, saisir les méthodes d'évaluation de l'impact social et envisager les options de politique du marché du travail.

Toutes choses qui ont permis de relever la faiblesse structurelle des économies des Etats de la région, essentiellement dépendant des exportations, et la connaissance

insuffisante de la structure des marchés du travail de l'espace CEDEAO.

Conscients que la mise en œuvre des APE va entraîner de sérieuses conséquences sur les économies ouest africaines, les participants ont préconisé d'une part, la consolidation de l'intégration régionale à travers la mise à niveau des entreprises et le renforcement des échanges intra-communautaires et d'autre part, une meilleure prise en compte de la problématique de l'emploi dans le cadre des négociations APE entre l'Union Européenne et la CEDEAO.

Deux défis qui mettent la CEDEAO à la croisée des chemins, car si la signature des APE est désormais incontournable, surtout pour assurer l'unicité du Tarif Extérieur Commun, il n'en demeure pas moins qu'elle ouvre de grandes opportunités aux Etats de l'espace communautaire dans la mesure où l'essentiel n'est pas tant ce qu'ils vont sûrement perdre, mais ce qu'ils seront prêts à sauvegarder et à réussir ensemble.

Dernière minute: Classement 2008-2009 du PNUD



Au moment où nous nous apprêtons à boucler le présent numéro, nous apprenons que le Programme des Nations Unis pour le Développement (PNUD) a rendu officiel le dernier classement annuel de l'Indice de Développement Humain durable (IDH). Sur les 182 pays pris en compte, le Burkina Faso occupe la 177^{ème} place, devançant ainsi le Mali, la Républi-

que centrafricaine, la Sierra Leone, l'Afghanistan et le Niger.

L'IDH est un indicateur de bien-être qui prend en compte l'accès à la santé, le niveau d'éducation et le niveau de vie des populations.

Rappelons que dans le précédent rapport 2007-2008, le Burkina était classé à la 176^{ème} place sur 177 pays.